



Le Saviez-vous?

Question : La Nouvelle Traversée des Pyrénées et la Traversée Centrale des Pyrénées sont-ils deux projets identiques proposés dans deux Vallées pyrénéennes?

Réponse : oui.

Question : Cette Traversée centrale a-t-elle déjà fait l'objet d'études antérieures en Vallée d'Aure?

Réponse : oui.

Question: Où était située l'entrée du tunnel dans ces deux études?

Réponse: Le cabinet SETEC et le cabinet SYSTRA préconisent l'entrée du tunnel de basse altitude après Saint-Lary Soulan.

Question : Le 16 Avril 2004, quelle motion le conseil Général a-t-il adoptée?

Réponse : Considérant les conséquences sociales, économiques et environnementales de ce projet, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a adopté une « motion contre la Traversée Centrale des Pyrénées par la Vallée des Gaves ».

Question : Quel type de motion le Conseil Général a-t-il pris le 16 décembre 2005?

Réponse : Il s'agit d'une motion demandant l'étude de ce même projet au travers du tracé Hèches - Bielsa.

Question : Cette étude a-t-elle été réalisée?

Réponse : non.

Question : Est-il sérieux de soutenir un projet dont on ne connaît ni les conséquences sociales, ni les conséquences économiques, ni les conséquences environnementales?

Réponse : non.

Question : Tout comme la majorité des habitants et des maires de la Vallées des Gaves, doit-on faire preuve de circonspection quand un tel projet s'approche d'une Vallée préservée?

Réponse : oui.

Question : Est-il raisonnable de sacrifier le tourisme, véritable source d'emplois et de richesses sur l'autel du transport transeuropéen?

Réponse : EPINE dit NON!!!!!!!!!!!!!!

«Ce qui arrive en fin de compte n'est pas l'inéluctable mais l'imprévisible»

John Maynard Keynes -Mathématicien et économiste-

